

Les ateliers « bien vieillir chez soi » du Plateau Picard



Contenu des ateliers

SOMMEIL
Plessier 3 / S^t Just

MOBILITÉ
Plainval

MÉMOIRE
STIM-CO
Coivrel

ATELIERS
Estivaux
Géocaching

MÉMOIRE
PEPS-EUREKA
Valescourt

MARCHE
AVEC BÂTONS
Bulles

DES ATELIERS
POUR TOUS LES GOÛTS

CAP
BIEN-ÊTRE
Wacquemoulin

DESTINATION
MOUVEMENT
Wacquemoulin

NUTRITION
La
Neuville-Roy

VITALITÉ
Quinquempotz

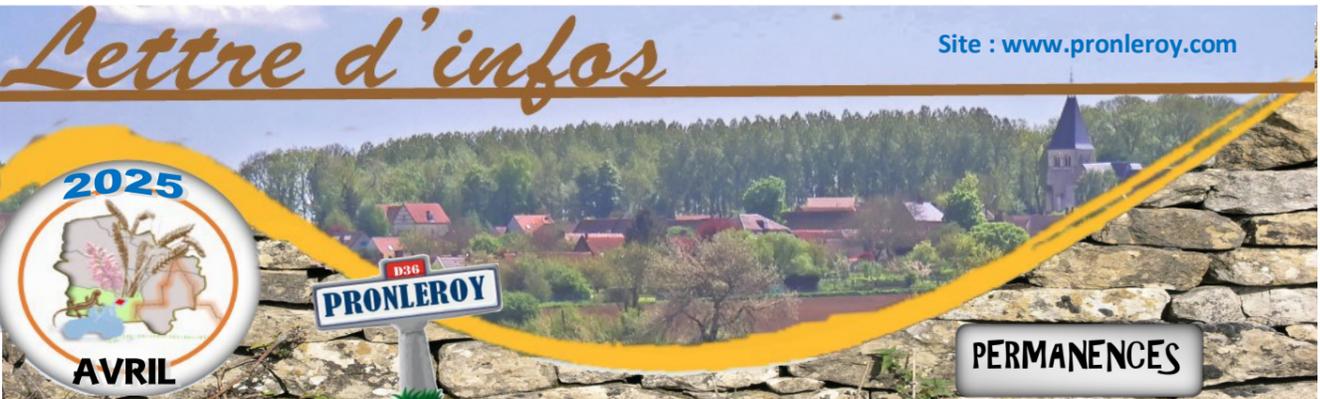
SANTÉ
NUMÉRIQUE

l'agenda des ateliers

Plateau Picard
L'Association des Communes

Lettre d'infos

Site : www.pronleroy.com



2025
AVRIL

PRONLEROY

PERMANENCES

180 mairiedepronleroy@gmail.com Tél: 03 44 51 74 03 **Mardi 17h à 18h** à partir du 18 Mars 2025

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS 2025

du **Mardi 1er AVRIL**
au **Mardi 28 OCT**

PRONLEROY



Deuxième panier de printemps (couple)

Distribution au domicile

Samedi 5 Avril



DIMANCHE 8 JUIN

INSCRIPTIONS OLYMPIADES
AVANT le 30 AVRIL





INFORMATION

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

L'Installation de panneaux photovoltaïques : Obligation de déposer une Demande Préalable de travaux (DP)

Toute installation de panneaux photovoltaïques, qu'ils soient posés au sol ou en toiture, est soumise à une Demande Préalable de travaux. Cette démarche est indispensable afin de garantir le respect des règles d'urbanisme en vigueur et d'assurer une bonne intégration des installations dans le paysage local.

Cas particuliers : Avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF)

Pronleroy est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est obligatoire. Ce dernier pourra imposer des prescriptions particulières en matière d'emplacement, de couleur ou de type de panneaux afin de préserver l'harmonie architecturale du site.

Critères à respecter : Surface et puissance des installations

- **Sur toiture** : Toute pose de panneaux solaires, quelle que soit la surface, nécessite une Déclaration Préalable. Une attention particulière doit être portée aux règles de hauteur et d'inclinaison définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- **Au sol** : Pour une surface inférieure à 3 m², aucune formalité n'est requise. Au-delà de cette superficie, une Demande Préalable est obligatoire. Pour des installations de grande envergure, un Permis de Construire peut être exigé.
- **Puissance** : Certaines installations dépassant une puissance de 3 kWc peuvent nécessiter des démarches complémentaires auprès des services compétents, notamment en lien avec le raccordement au réseau électrique.

Procédure de demande

Sur le site de la Commune remplir le formulaire de **Déclaration Préalable de travaux**

et compléter votre dossier (plan, photos etc ..)

Attendre la validation de la Mairie avant d'engager les travaux

(délai moyen d'instruction : un mois, voire deux)

Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions administratives, notamment la mise en demeure de déposer un dossier ou la remise en état du site à vos frais.

Panneaux Installés non déclarés

Les propriétaires concernés, sont invités à effectuer la régularisation (DP) dès que possible.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

Les enfants nés en 2022 et dont le domicile se situe dans le regroupement scolaire des Hirondelles (La Neuville-Roy, Wacquemoulin, Pronleroy, Léglantiers, Montiers) vont pouvoir faire leur rentrée à l'école en **petite section au mois de septembre 2025**. Pour cela, les parents devront se présenter à la Mairie de leur village avec le livret de famille afin de procéder à l'inscription. **Vous avez jusqu'au 21 avril 2025.**

Merci d'envoyer dans le même temps un mail à l'école (ce.0601090J@ac-amiens.fr) signalant que cette démarche a été faite en précisant le nom et le prénom de votre (vos) enfant (s) ainsi que sa date de naissance.

Si vous n'inscrivez pas votre enfant dans le regroupement scolaire, merci d'en informer l'école par mail. Nous vous enverrons par la suite un mail pour venir visiter l'école, rencontrer les maîtresses et valider l'inscription auprès du directeur.

Cette visite aura lieu un samedi matin au mois de juin.



Carte des zones de vacances scolaires A-B-C

Vacances NOËL 2025	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Vacances HIVER 2026	Du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février 2026 au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février 2026 au lundi 9 mars 2026
Vacances PRINTEMPS 2026	Du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril 2026 au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril 2026 au lundi 4 mai 2026
Pont ASCENSION 2026	Du mercredi 13 mai 2026 au lundi 18 mai 2026		
Vacances ÉTÉ 2026	Samedi 4 juillet 2026		